

ASSOCIATION FRANÇAISE DES BOUVIERS SUISSES

(affiliée à la Société Centrale Canine)

Engagement(s) et règlement sont à expédier à : M. MEIGNAN Mickaël - La Poupelinaie - 53940 LE GENEST-SAINT-ISLE 06 21 77 41 99



1^{re} EXPOSITION REGIONALE D'ÉLEVAGE DE L'A.F.B.S. Délégation Maine-Anjou Bois de l'Huisserie Près de LAVAL (53) 26 ET 27 JUILLET 2008

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

JURY PRESSENTI :

Mme Uhasz Istavne (Hongrie).....Femelles

M. Frebourg.....Mâles

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION
DES ENGAGEMENTS : 13 JUILLET 2008**

*Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement
sur Internet : cedia.fr ou afbs.asso.fr
Engagements Internet (sauf tests de caractère)
www.cedia.fr - paiement sécurisé*

*1 € supplémentaire sera prélevé sur les engagements
internet pour l'envoi des accusés de réception*

PROGRAMME

SAMEDI 26 JUILLET 2008

08h30 - Ouverture de l'exposition
Près du centre aéré au bois de l'HUISSERIE
- Accueil des participants
- Contrôle sanitaire
09h30 - Début des jugements
12h00 «des sandwiches, galettes et crêpes vous
seront proposés pour vous restaurer rapidement
afin de perturber les jugements»

14h00 - Concours jeunes présentateurs
- Concours de charettes décorées
*A la fin de tous les jugements, une pause vous sera
accordée, les meilleurs de chaque classe, lots d'élevage,
lots de reproducteurs, meilleurs de races et meilleur
de l'exposition débiteront à partir de 17h00.*
18h30 Apéritif
20h30 Buffet dînatoire

DIMANCHE 27 JUILLET 2008

10h30 Début des tests de caractère
au Centre d'Education Canin
au bois de l'HUISSERIE

12h00 Apéritif et Barbecue

... Suite et fin des jugements des tests de caractère



RÉCOMPENSES

Aux 4 premiers en C.O., C.I., C.J. et C.Ch.
Aux meilleurs C. Baby, Puppy et Vétérin
Supercoupe à chaque meilleur de race
Trophée au Meilleur Puppy



Aux Lots d'élevage et de reproducteurs
Flot à chaque Puppy et Baby
Trophée au Meilleur de l'Exposition
Souvenir à chaque participants

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

AFFICHAGE - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition est rigoureusement interdite. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition ; Ne seront plus tolérés que les " coups de brosse de finition ". L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGÉS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ; seuls les lots d'élevage et la classe Reproducteur seront autorisés,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perché un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiennes en chaleur, des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS - Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la SCC.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

TRÈS IMPORTANT

Se munir du carnet de santé, de la carte de tatouage et du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance ou de l'étranger.

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois.

CLASSE INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

CLASSE JEUNE : Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. .

CLASSE PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE BABY : Pour tous les chiens âgés de 3 à 6 mois.

CLASSE VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans.

LOT D'ÉLEVAGE : Pour au moins trois chiens, sans distinction de sexe, de même race et variété, nés chez le même producteur, pouvant appartenir à des propriétaires différents, déjà engagés en classe individuelle.

LOT DE REPRODUCTEUR : 3 chiens minimum issus d'un même reproducteur, engagés dans les classes Champion, intermédiaire, ouverte, jeune, ou vétéran

Âge minimum du chien pour la CONFIRMATION : **15 mois révolus pour les Bouviers Bernois et les Grands Bouviers Suisses**
12 mois pour les Appenzell et les Entlebuch

A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.

LISTE DES HÔTELS ACCEPTANT LES CHIENS

Engagements :

M. MEIGNAN
La Poupelinaie
53940 Le Gesnest-Saint-Isle
06 21 77 41 99
mickael.meignan@laposte.net

« CITOTEL » - 8, av. Robert Buron - LAVAL Env. 6 km du Bois de l'Huisserie
1 pers. : 46,5 € - 2 pers. : 53 € - supp. chien : 3 € - Petit déj. : 7 €
☎ 02 43 67 19 25

« HÔTEL IMPÉRIAL » - 61, av. Robert Burton - LAVAL Env. 6 km
Tarif : 47 € - supp. chien : 6 € - Petit déj. : 7 €
☎ 02 43 53 55 02

« CAMPANILE » - Rue Charles Toutain - LAVAL Env. 5,5 km
Tarif exposition à préciser lors de la réservation : 53 € - Petit déj. : 7,20 €
☎ 02 43 69 04 00

« HOTEL IBIS » - 91, bld Buffon - LAVAL Env. 9 km
Tarif : 51 € - Petit déj. : 7,50 €
☎ 02 43 53 81 82

« FORMULE 1 » - bld Buffon - LAVAL Env. 9 km
Tarif : 29 € - supp. chien : 1,50 € - Petit déj. : 3,90 €
☎ 08 91 70 52 66

Gîte : Mme GRANGE - Lieu dit « La Véronnière » à 6 km du site
Capacité de 13 pers. : 3 chambres de 2 : 42 € - 1 de 3 : 52 € et 1 de 4 : 62 €
Petit déjeuner compris
☎ 02 43 98 35 27 ou 02 43 98 02 96

Camping Municipal de Saint Berthevin : Le Coupeau à 7 km
☎ 02 43 68 30 70



FEUILLE D'ENGAGEMENT

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à :

M. MEIGNAN - La Poupelinaie - 53940 Le Genest-Saint-Isle

**1^{re} EXPOSITION REGIONALE D'ÉLEVAGE
DE L'A.F.B.S. DU MAINE-ANJOU**

RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou transpondeur : _____

N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

Téléchargement de la feuille
d'engagement :
www.cedia.fr - afbs.asso.fr
engagements internet
sauf tests de caractère
www.cedia.fr

Race : _____

Date de naissance : _____ Sexe (Sexo - Sex) : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____

CLASSE D'ENGAGEMENT : Intermédiaire Ouverte Champion TEST DE CARACTERE
Jeune Puppy Baby Vétéran

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

- 1^{er} chien (catalogue compris)32,00
 2^e chien25,00
 3^e chien22,00
 Pour chacun des suivants18,00
 Puppy*, Baby*18,00
 Vétéran*Gratuit

*Ne peuvent compter comme 1^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions

- Repas de l'AFBS du samedi soir26,00
 Repas «barbecue» du dimanche midi14,00
 Test de caractère** (nombre limité à 30)15,00

**Uniquement engagement papier

Aucun engagement ne sera remboursé.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 13 JUILLET 2008

EXPOSITION AVEC POSSIBILITÉ DE CAGE(S)

La réservation des cages ne pourra se faire
après la date limite des engagements

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de
cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute respon-
sabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers)
survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connais-
sance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et
m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant
cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les
sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et
mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à _____ le _____
Signature du propriétaire

Détail de votre règlement	SOMMES
Engagement du ou des chiens _____	_____
Engagement au test de caractère _____	_____
Repas de l'AFBS du samedi soir _____ X 26,00	_____
Repas Barbecue du dimanche midi _____ X 14,00	_____
Réservation cage(s) : _____ X 3,00	_____
TOTAL	_____ €

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT :

- la photocopie du certificat antirabique pour les chiens venant de l'étranger,
- une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse,
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS.

